

## *Livret de Stagiaire*

### PRESENTATION DU STAGIAIRE

Nom : .....

Prénom : .....

CIN : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Domaine de formation : .....

Niveau/mention : .....

Parcours : .....

**Année universitaire :2020-2021**

**Important :** Ce livret doit être précieusement conservé, sa perte peut entraîner la non validation du stage.

Une copie de ce livret est à rendre à la direction des stages de l'ISBST à la fin du stage.

### Agenda des réunions Encadreurs

Les visites des entreprises sont assurées par l'ISBST qui désigne un encadreur universitaire. Ces visites sont réalisées pour renforcer la collaboration Université / Milieu professionnel  
(Tableaux à compléter lors des réunions de travail entre le stagiaire, l'encadreur professionnel du stagiaire et l'encadreur universitaire) **Cocher (x) les présents**

Date de la réunion	Objet de la réunion	Encadreur Entreprise	Encadreur ISBST	Etudiant

(Tableaux à compléter par l'encadreur de stage durant le stage de l'étudiant)

	<b>Février</b>			
<b>Semaines</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Présence</b>				
<b>Tâches</b>				
<b>Commentaires</b>				

Date et VISA encadreur

	<b>Avril</b>			
<b>Semaines</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Présence</b>				
<b>Tâches</b>				
<b>Commentaires</b>				

Date et VISA de l'encadreur

	<b>Mars</b>			
<b>Semaines</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Présence</b>				
<b>Tâches</b>				
<b>Commentaires</b>				

Date et VISA encadreur

	<b>Mai</b>			
<b>Semaines</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Présence</b>				
<b>Tâches</b>				
<b>Commentaires</b>				

Date et VISA encadreur

**Note**

Durant son stage, l'étudiant est soumis aux règles de l'établissement d'accueil notamment à une obligation de confidentialité en ce qui concerne les renseignements et les informations dont il pourrait avoir connaissance au cours de son stage. En cas de manquement à ces règles, l'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage de l'étudiant fautif après avoir prévenu l'établissement d'origine et en avoir exposé les motifs. L'établissement d'accueil devra s'assurer que cette décision adressée au Directeur de l'établissement a bien été reçue par ce dernier.

**Commentaires généraux du stage**